



SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ 2012-2013

Le présent rapport comporte les sections suivantes :

Sommaire des états financiers au 31 décembre 2012.....	2
Notes relatives au surplus 2012.....	2
Réalisations 2012.	3
Rapport du vérificateur.....	3
Évaluation foncière 2013.	3
Rémunérations des élus.....	3
Situation financière.....	3
Dépenses de plus de 25 000\$	4
Programme triennal d'immobilisations	4



**CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire rapport sur la situation financière 2013 de la municipalité et ce, au moins quatre semaines avant que le budget de l'année 2014 ne soit déposé devant le conseil pour adoption. La loi prévoit que ce rapport soit distribué gratuitement à chaque adresse civique du territoire de la municipalité.

D'entrée de jeu, permettez-moi de remercier la population de Notre-Dame-des-Pins pour la confiance témoignée en permettant l'élection par acclamation de toute l'équipe de 2013-2017. Une telle situation est interprétée comme une manifestation de la satisfaction de ses concitoyennes et concitoyens envers leur conseil municipal. Cela représente également des économies non négligeables sur le plan budgétaire. Le Conseil municipal a pu profiter de la situation pour tenir dès octobre des réunions préparatoires au budget 2014 pour entre autres faire une première liste des priorités du mandat 2013-2017 en s'attardant davantage sur les dossiers susceptibles d'être traités en 2014.

Je remercie également les membres du conseil qui ont offert leur service pour un autre mandat et souhaite la bienvenue au conseiller Marcel Busque qui revient au conseil après une pause de quelques années. Nous souhaitons au conseiller Marc Grenier du bon temps avec les siens après huit années consacrées aux affaires municipales.

Si l'année 2011-2012 avait été une année record pour l'émission de permis de construction, nous sommes maintenant assurés que 2012-2013 dépassera les prévisions les plus optimistes. À ce rythme, nous avons pleinement confiance que la population de Notre-Dame-des-Pins atteindra le cap de 1 500 personnes au cours de notre prochain mandat. Comme nos promoteurs préparent déjà de nouveaux secteurs, il y a lieu de croire que Notre-Dame-des-Pins aura éventuellement besoin d'un agrandissement d'école avant longtemps. La perspective de construction d'un gymnase nous semble une voie à considérer sérieusement.

Nous terminons l'année 2013 sur une note très positive avec le début des travaux de rénovation et d'agrandissement du chalet des loisirs, travaux qui devraient être complétés en février 2014.

En terminant, je remercie le personnel de la municipalité pour leur engagement indéfectible et leur souci d'offrir les meilleurs services qui soient pour faire de Notre-Dame-des-Pins un milieu prospère et accueillant.

Pierre Bégin, maire de Notre-Dame-des-Pins

Ce tableau affiche les états financiers 2012 en relation avec le budget

ÉTATS FINANCIERS DE 2012 EN COMPARAISON AVEC LE BUDGET 2012			
POSTES BUDGÉTAIRES			
REVENUS	CONSOLIDÉ ¹	RÉEL	BUDGET
Taxes municipales	996 065	996 065	910 724
Paiements tenant lieu de taxes	11 419	11 419	11 765
Transferts	144 749	125 235	94 898
Services rendus	101 203	91 947	62 928
Imposition des droits	57 860	57 860	25 000
Amendes et pénalités	8 199	8 199	8 000
Intérêts	4 428	3 103	3 200
Autres revenus	485	0	0
Contribution des promoteurs (2 ^e , 3 ^e Ave. et 35 ^e Rue) ²	986 985	986 985	30 000
Subvention taxe d'accise	229 251	229 251	210 000
TOTAL DES REVENUS	2 540 644	2 510 064	1 356 515
DÉPENSES			
Administration générale	224 155	224 155	239 911
Sécurité publique	126 995	126 995	126 823
Transport	284 649	284 649	239 023
Hygiène du milieu	425 984	414 359	389 065
Santé et bien-être	44 345	44 345	50 700
Aménagement, urbanisme et développement	47 963	47 963	42 937
Loisirs et culture	108 267	108 267	98 898
Frais de financement	43 697	41 015	42 640
Remboursement de la dette à long terme	57 811	42 232	51 014
Amortissement des immobilisations	(285 760)	(271 646)	(210 777)
Immobilisations ²	1 550 508	1 528 528	359 281
Emprunt long terme	(122 915)	(122 915)	(73 000)
Appropriation de surplus ³	(136 396)	(119 328)	0
TOTAL DES DÉPENSES	2 369 303	2 348 619	1 356 515
SURPLUS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	171 341	161 445	-

¹ L'état financier consolidé inclut notre état financier et la portion de l'état financier de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud qui se rapporte à la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

² Reprofilage de la 35^e Rue pour 946\$ et remise de la 2^e Avenue, 3^e Avenue et de la 35^e Rue à la Municipalité par le promoteur pour une valeur de 986 039\$. Cela vient augmenter d'autant la valeur des immobilisations détenues par la Municipalité. On comprendra alors que cette transaction n'a aucun impact sur le surplus de l'exercice.

³ La Municipalité s'est approprié temporairement une part du surplus accumulé pour payer une portion des travaux de pavage de rues réalisés à l'automne 2012 et dont le financement par règlement d'emprunt a été octroyé en 2013.

Notes relatives au surplus

La vérification des comptes et des états financiers 2012 a été effectuée par la firme Blanchette, Vachon et Associées, CA. L'année financière 2012 s'est terminée avec un surplus de 161 445\$.

Ce surplus, en regard de ce qui avait été prévu lors de la préparation du budget, découle globalement d'une augmentation des immeubles taxables.

Réalisations 2012

Réfection coin 1 ^{re} Ave.– route du Président-Kennedy (payable par taxe d'accise)	224 569\$
Asphaltage 28 ^e Rue, 35 ^e Rue et 3 ^e Ave. (Règlement d'emprunt et PAARRM)	164 704\$
Surdimensionnement des conduites 35 ^e Rue (Règlement d'emprunt pour une partie)	93 101\$
Surveillance des travaux, plans et devis 36 ^e Rue, 2 ^e et 3 ^e Ave. (Règlement d'emprunt)	19 741\$
Surdimensionnement des conduites 36 ^e Rue, 2 ^e et 3 ^e Ave. (Règlement d'emprunt)	27 691\$

La Municipalité a affecté un montant de 6 800\$ pour la réalisation de travaux futurs d'asphaltage de rues afin d'éviter des règlements d'emprunt trop élevés. Les promoteurs y contribuent à 50%. Des montants seront ajoutés annuellement à cette réserve (près de 40 000\$ en 2013).

Rapport du vérificateur 2012

Après analyse, la firme Blanchette, Vachon & Associés, CA, s.e.n.c.r.l., a indiqué que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

À leur avis, le taux global de taxation réel de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 est établi, à tous les égards importants, conformément aux dispositions législatives.

Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul	2012	2011	2010	2009
du taux global de taxation réel au 31 décembre :	84 579 400\$	74 674 950\$	72 726 100\$	71 356 250\$
Taux global de taxation réel :	1,1538 / 100\$	1,1263 / 100\$	1,1091 / 100\$	1,1123 / 100\$

Évaluation foncière 2013

Le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2013 a été déposé au bureau municipal le 10 septembre 2013. Les valeurs imposables du rôle d'évaluation au 10 septembre sont de 87 751 600\$, et les valeurs non imposables sont de 3 061 500\$, comparativement au rôle d'évaluation du 13 septembre 2012 où les valeurs imposables étaient de 82 401 300\$ et les valeurs non imposables étaient de 3 061 500\$. Veuillez noter que plusieurs constructions résidentielles réalisées en 2013 seront portées au rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2014.

La municipalité a émis en cours d'année (jusqu'au 31-10-2013), 77 permis de constructions ou de rénovations pour un montant global de 6 039 600\$ dont 34 nouvelles résidences et l'agrandissement d'Automobiles du boulevard. Pour 2012, la municipalité avait émis 74 permis pour un montant global de 5 940 050\$ dont 36 nouvelles résidences.

Rémunération des élus 2013

	Rémunération	Allocations de dépenses	Total 2013	Total 2012
Maire	5 911,68 \$	2 955,84 \$	8 867,52 \$	8 685,00 \$
Par conseiller(ère) (siégeant au nombre de 6)	1 970,64 \$	985,32 \$	2 955,96 \$	2 895,12 \$

Situation financière 2013

Le Conseil municipal a adopté pour l'année 2013 un budget de l'ordre de 1 764 659\$ et il sera respecté dans son ensemble. Un léger surplus est à prévoir compte tenu des nouveaux bâtiments taxables construits en cours d'année. Quelques dépenses non prévues ont été réalisées en 2013 tel que La Petite Séduction (3 000\$), structure et ponceau au rang Saint-Charles (7 260\$), pompe doseuse pour le chlore (1 000\$), exclusion au zonage agricole (5 220\$), achat d'un tracteur avec souffleur (51 711\$).

Le coût de construction pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment des loisirs est de 875 948\$. Maxima Construction TM inc. a obtenu le contrat. Les dépenses seront réparties sur deux années. Des subventions et un règlement d'emprunt permettront de payer l'ensemble des dépenses de ce projet d'envergure.

Politique familiale et des aînés

Au cours de l'année 2013, la municipalité a adopté sa politique familiale dont le plan d'action prévoit des mesures pour chaque axe d'intervention.

Merci aux personnes qui y ont contribué.

Dépenses de plus de 25 000,00\$

Selon les nouvelles dispositions législatives, je dépose la liste des contrats conclus comportant une dépense de plus de 25 000\$. De plus, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Période du 2012-10-01 au 2013-09-30

Fournisseur	Référence	Factures de plus de 25 000\$	Total des autres factures de plus de 2 000\$	Grand total
AGL S.E.C. (Manoir de la Roselière)	2 ^e de 5 vers. subv. 2013	30 000,00\$		30 000,00 \$
Financière Banque Nationale	Prêt mise aux normes 2 vers.	38 490,75\$	8 590,75\$	47 081,50 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	43 537,00\$		87 073,00 \$
Ministre des Finances	Fermeture de la 1 ^{re} Ave. au coin de la rte 173 par le Ministère des transports	138 991,69\$ 34 917,24\$ 44 012,56\$		217 921,49 \$
Nasco inc.	Asphaltage 28 ^e et 35 ^e Rue et 3 ^e Avenue	175 241,45\$		175 241,45 \$
MRC Beauce-Sartigan	Quote-part et fosses septiques	2x 29 497,54\$	7 002,12\$	65 997,20 \$
Excavation Notre-Dame inc.	35 ^e et 36 ^e Rues, 2 ^e et 3 ^e Ave. Structure rang St-Charles et parc 1 ^{re} Avenue	28 949,56\$ 32 193,00\$	23 394,48\$	84 537,04 \$
Régie intermunicipale Beauce-Sud	Quote-part (4 vers.) + excédent		80 366,04\$	80 366,04 \$
Quirion Excavation inc.	déneigement		97 595,15\$	97 595,15 \$
Ministre du revenu du Québec	Déductions à la source		55 407,20\$	55 407,20 \$
Ville de St-Georges	Service sécurité incendie		48 767,42\$	48 767,42 \$

Programme triennal d'immobilisations

2013	Aménagement d'un parc - fermeture de la 1 ^{re} Avenue	RÉALISÉ 10 000\$
	Patinoire multifonctionnelle	
	Panneaux de bienvenue	EN COURS DE RÉALISATION 5000\$
	Lumières de rue (36 ^e Rue, 29 ^e Rue, 2 ^e Avenue)	EN COURS DE RÉALISATION 11 075\$
2014	Réfection de la station de pompage (1 ^{re} Avenue)	200 000\$
	Asphaltage de la 29 ^e Rue, 36 ^e Rue et 3 ^e Avenue	132 500\$
	Asphaltage de certaines sections de rues	70 000\$
	Aménagement d'un parc—nouveau développement 35 ^e Rue	10 000\$
2015	Trottoir sur la 30 ^e Rue (28 ^e Rue à 1 ^{re} Avenue)	28 000\$
	Travaux d'aqueduc et d'égouts (1 ^{re} Avenue Sud)	310 000\$
	Allonger le pluvial sur la 1 ^{re} Avenue (à partir de la 27 ^e Rue)	80 000\$

Le conseil municipal s'applique à administrer dans les limites des capacités de payer des contribuables tout en tentant d'offrir le maximum de services possible.